



14^{ème} législature

Question N° : 26975

de M. Vitel Philippe (Union pour un Mouvement Populaire - Var)

Question écrite

Ministère interrogé > Anciens combattants

Ministère attributaire > Anciens combattants

Rubrique > rapatriés

Tête d'analyse > politique à l'égard
des rapatriés

Analyse > harkis

Question publiée au JO le : **21/05/2013** page :

Texte de la question

M. Philippe Vitel attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, sur les attentes de la communauté des harkis. Conformément à la lettre du 5 avril 2012, du candidat François Hollande, lors de la campagne présidentielle, et après son voyage en Algérie, les familles de harkis attendent aujourd'hui la reconnaissance par le chef de l'État de la responsabilité des gouvernants français de 1962 dans l'abandon des harkis, le massacre de ceux restés en Algérie et les conditions d'accueil des familles transférées dans les camps en France. Ce geste de la République permettrait une reconnaissance juste et honnête aux harkis et à leurs descendants. Il souhaiterait connaître la suite qu'entend donner le Gouvernement à cette promesse.